

Questions de SAVE sur Versailles
aux candidats de l'élection municipale de 2014
Etat des réponses reçues avant le scrutin

Quel accompagnement des rythmes scolaires en maternelle et primaire

D 1)

D 1) Comment comptez-vous mettre en œuvre l'accompagnement des rythmes scolaires et l'amélioration des formations des élèves en maternelle et primaire ?

Cette question figure parmi les 27 questions de SAVE adressées à toutes les listes déclarées le 6 mars 2014 pour Versailles.

Réponse de 90000 Voisins :

L'axe majeur de notre action est une mise en place raisonnable et concertée de la réforme des rythmes scolaires.

Dès le lendemain de notre élection, nous organiserons une grande consultation auprès des familles, des enseignants et des acteurs associatifs sur le choix de la 1/2 journée supplémentaire : le mercredi matin ou le samedi matin.

Nous proposerons également un accueil de qualité, dit Temps d' Activités Péri-scolaires (TAP).

Pour les écoles maternelles (petite et moyenne section), nous envisageons de rallonger le temps de la sieste.

Pour les élèves de de grande section de l'école maternelle et pour l'école primaire, la définition des activités fera l'objet d'une concertation entre les équipes pédagogiques, la Mairie, les associations de parents d'élèves et tous les autres acteurs associatifs (associations sportives et culturelles, institutions religieuses). Elles porteront sur le soutien scolaire, l'apprentissage de langues étrangères, le sport et l'éveil musical et artistique. Nous serons particulièrement vigilants sur la qualité des intervenants dans le cadre du TAP.

Nous considérons comme essentiel dans l'intérêt des familles de conserver un horaire unique de sortie de classe pour les maternelles et primaires.

Nous mènerons par ailleurs une analyse des pratiques et résultats associés au déploiement des tableaux numériques dans les écoles primaires.

Nous nous attacherons à organiser et favoriser les échanges entre praticiens de l'apprentissage de la lecture sur les différentes méthodes utilisées dans nos écoles.

Nous encouragerons les échanges entre les écoles primaires, l'établissement public du Château de Versailles et les institutions culturelles de la ville (Musée Lambinet, Théâtre Montansier, Bibliothèque municipale, Conservatoire de musique,...). Nous proposerons des itinéraires de découverte de chacun des quartiers aux différentes écoles. Nous favoriserons les échanges avec les écoles des villes du réseau international des résidences royales.

Réponse de Union pour Versailles :

Il n'est pas encore certain que la réforme des rythmes scolaires soit mise en place à la rentrée de 2014. En effet, elle est très coûteuse pour les collectivités (l'Etat semble ne pas vouloir mettre de moyens pour cette réforme) et s'il n'y a pas « obligation », elle ne sera pas appliquée à Versailles. Si toutefois elle devait se mettre en place, cette réforme s'imposera à nous, la gestion du personnel enseignant relevant exclusivement de la compétence de l'Etat. Nous avons d'ores et déjà pris les dispositions pour répondre alors à ces obligations.

En tout état de cause, nous maintiendrons les études surveillées et l'accueil post scolaire jusqu'à 18h30 comme aujourd'hui, et l'accueil à partir de 7h30.

La Ville assurera des activités d'éveil pour les plus petits, et des ateliers éducatifs pour les 6-11 ans (un atelier par enfant et par semaine)

Autres réponses :

Les autres listes (4) présentes sur Versailles n'ont pas apporté de réponse écrite à nos questions.

Pourtant trois d'entre elles avaient fait la promesse de répondre à toutes nos questions.